
Diffusion de la plaquette : Le pain, n'en perdez pas une miette !

Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg

31, Rue du Geisbourg

68240 Kaysersberg

[Voir le site internet](#)

Olivier Moreuil

m.rajoelison@cc-kaysersberg.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre du programme local de prévention des déchets engagé depuis 2010 sur le territoire de la Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg, des actions pour limiter le gaspillage alimentaire sont engagées : ateliers sur la manière de cuisiner les restes du frigo, fabrication de lait et de pain, agrémenter les plats de plantes sauvages comestibles, accompagnement des collègues dans un projet de réduction du gaspillage alimentaire, programme d'animations sur le tri et la prévention des déchets en écoles primaires, et enfin diffusion de livrets et guides pratiques sur cette thématique. En partenariat avec le Conseil départemental du Haut-Rhin, des livrets de recettes ont été mis à disposition de la clientèle de l'ensemble des points de vente de pain en mai dernier.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Diffuser des messages de prévention du gaspillage alimentaire par le biais des boulangeries
- Mettre à disposition de leurs clients des idées de recettes pour réutiliser les restes de pain
- Associer les boulangers et autres points de vente de pain dans cette démarche.

Résultats quantitatifs

- 4 200 livrets et 26 affiches remis aux boulangeries ;

Résultats qualitatifs

- Tous les points de vente de pain ont accepté de mettre à disposition de leur clientèle ces livrets de recettes ;
- Action relayée au niveau départemental
- Bonne couverture médiatique.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Inventaire des points de vente de pain sur le territoire (boulangeries, supermarchés, dépôts de pain...)
- Commande de livrets de recettes et d'affiches auprès du Conseil départemental 68 en fonction de nombre de points de vente

- Récupération de la commande au Conseil départemental 68
- Démarchage direct en porte-à-porte auprès des différents points de vente
- Diffusion d'articles de presse et sur les bulletins communaux en lien avec cette opération.

Moyens humains

- 1 chargé de mission pour coordonner l'action (2 heures) et distribuer au porte-à-porte (2 jours) pour 28 points de vente répartis sur l'ensemble du territoire.

Moyens financiers

- plaquettes entièrement prises en charge par le Conseil départemental 68,
- frais de déplacements : 25 €.

Moyens techniques

ras

Partenaires mobilisés

- Conseil départemental 68
- 28 Boulangeries et points de vente de pain.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Facilement reproductible.

le thème du gaspillage alimentaire est dans l'ère du temps.

Difficultés rencontrées

ras

Recommandations éventuelles

Annoncer que les plaquettes sont destinée à leur clientèle.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | CONSOMMATEURS | GASPILLAGE ALIMENTAIRE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions